

# Les actionnaires vont avoir le choix de la façon de recapitaliser UBS

<http://www.letemps.ch/template/economie.asp?page=9&article=224753>

## L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 27 février a été publié vendredi.

Impressum: © Le Temps, 2008. Auteur: Yves Hulmann, Zurich. Publié samedi, 2 février 2008

UBS et Ethos ont précisé vendredi leurs positions en vue de l'assemblée générale extraordinaire du 27 février. A cette occasion, les actionnaires de UBS (UBSN.VX) seront appelés à avaliser le projet, annoncé en décembre dernier, d'une injection de capital de 13 milliards de francs émanant du fonds d'Etat singapourien GIC et d'un investisseur du Moyen-Orient. Depuis, le projet de recapitalisation de UBS, prévu sous la forme de l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions, a suscité de nombreuses critiques de la part d'actionnaires minoritaires de la banque, mécontents de ne pas pouvoir participer à cette augmentation de capital.

## Trois points à l'ordre du jour

Sans surprise, UBS campe sur ses positions. L'établissement recommande aux actionnaires de refuser les propositions d'Ethos et de Profond. Cette dernière fondation de prévoyance, propriétaire d'environ 44 millions de francs d'actions UBS, est à l'origine de l'un des trois points qui figurent à l'ordre du jour.

Le premier, qui émane d'Ethos, comprend une demande de renseignements et un «contrôle spécial». UBS s'engage à répondre aux questions de la fondation genevoise d'ici au 18 février, mais rejette la demande d'un contrôle spécial. Raison évoquée: le conseil d'administration de l'établissement estime que les réponses données à Ethos d'ici au 18 février seront «suffisantes aux actionnaires pour comprendre les récents développements» de la banque.

Le second point, accepté de part et d'autre, est le remplacement d'un dividende en numéraire par un dividende en actions.

Le troisième point qui figure à l'ordre du jour est aussi le plus contesté. Premier choix soumis aux actionnaires: accepter la proposition du conseil d'administration de UBS portant sur l'émission d'emprunts convertibles en actions. Ceci implique, de leur part, de renoncer à tout droit préférentiel de souscription.

Ethos recommande de rejeter cette proposition au profit de l'alternative soumise par Profond (LTdu 26 et du 31 janvier 2008). Cette fondation de prévoyance revendique une augmentation ordinaire du capital, ouverte à tous les actionnaires, qui inclurait aussi l'émission de droits préférentiels de souscription. En plus de Profond et Ethos, cette proposition bénéficie de l'appui d'autres organisations de défense des actionnaires telles que Actares et Deminor.

D'ici là, les actionnaires feront bien de se renseigner à propos des conditions prévues par leur banque dépositaire. Car, s'ils ne fournissent pas de consignes spécifiques de vote au préalable, il y a de bonnes chances que leurs voix soutiennent les propositions du conseil d'administration de UBS.

© Le Temps, 2008 . Droits de reproduction et de diffusion réservés.———

Profond Pension Fund  
Zürcherstrasse 66  
CH-8800 Thalwil  
Switzerland  
Phone +41 (0)58 589 89 81  
Fax +41 (0)58 589 89 01  
E-mail [info@profond.ch](mailto:info@profond.ch)  
[www.profond.ch](http://www.profond.ch)